

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 AOUT 2018

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 30 Août, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : MANIN Gérard, FERRARIS Pierre, COLIN Alain (Pouvoir à DONGUY Roger), DANJEAN Catherine, CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothée, LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

#### CIMETIERE COMMUNAL :

##### ➤ PROJET D'INSTALLATION D'UN NOUVEAU COLUMBARIUM COMPOSÉ DE 12 CASES : ETUDE DE DEVIS

- a pris connaissance des différents devis établis par les entreprises consultées
- a décidé de reporter ce projet d'investissement à l'année 2019 et d'inscrire les crédits nécessaires correspondants au budget primitif 2019.

##### ➤ JARDIN DU SOUVENIR – PROJET D'INSTALLATION D'UN SUPPORT DE MEMOIRE (STELE AVEC PLAQUES DE NOMS) : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise Espace Funéraire CARRARA – 01190 OZAN d'un montant de 2683.33 € HT soit 3220.00 € TTC pour la fourniture et la pose d'un registre « ERABLE » en Granit Rose et Granit Noir pour 84 plaques.
- autorise à l'unanimité M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

##### ELAGAGE – PASSAGE DE LAMIER EN BORDURE DE BOIS (ROUTE DES ROBINS ET ROUTE DE LA DEVISE) : ETUDE DE DEVIS

- a décidé, à l'unanimité, de retenir le devis de la SARL COMBETTE – 71330 SENS-SUR-SEILLE d'un montant de 900.00 € HT soit 1080.00 € TTC pour le passage de lamier sur la commune en bordure de bois.
- autorise, à l'unanimité, M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

##### PROJET DE CREATION D'UN POSTE DE COORDONNATEUR – REFERENT AU MUSEE DE LA FERME DU CHAMP BRESSAN (TEMPS DE TRAVAIL ANNUALISÉ : 5 HEURES HEBDOMADAIRES)

- a donné, à l'unanimité, un avis favorable au projet de création d'un poste de coordonnateur-référent au musée de la Ferme du Champ Bressan à raison de 5 heures hebdomadaires.
- a décidé à l'unanimité de solliciter l'avis préalable du comité technique du centre de gestion de Saône-et-Loire pour une création de poste au 01.01.2019.

##### CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SAONE-ET-LOIRE : DESAFFILIATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND CHALON A COMPTER DU 01.01.2019 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL (EN TANT QUE COLLECTIVITE AFFILIEE AU CDG 71)

- a décidé, à l'unanimité, selon le principe de mutualisation, de s'opposer à la désaffiliation de la Communauté d'Agglomération du Grand Chalons au Centre de Gestion de la Fonction Publique de Saône-et-Loire.

##### GRDF : COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE CONCESSION 2017

- a décidé de surseoir à statuer dans l'attente de la réception dudit compte-rendu d'activité.

##### REFORME ELECTORALE : MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DE CONTROLE COMPOSEE DE 5 CONSEILLERS MUNICIPAUX

- a proposé, dans le cadre de la réforme électorale, en vue de la mise en place de la commission de contrôle, de désigner les cinq conseillers municipaux suivants :

- Monsieur Didier GEROLT
- Monsieur Roger DONGUY
- Monsieur Pierre GAUDRY
- Madame Ginette GALLAND
- Madame Danielle LANGERON

- donne pouvoir à M. le Maire afin de transmettre cette liste au préfet.

##### MANDATEMENT NON EXCLUSIF DE L'AGENCE ORPI IMMOBILIER DE L'AIN POUR LA VENTE DES LOTS AU LOTISSEMENT « LES GUIBLANCHES 3 »

- a décidé à l'unanimité de mandater l'agence ORPI IMMOBILIER DE L'AIN – 01340 MONTREVEL EN BRESSE – (mandat de vente sans exclusivité) afin de vendre les lots de terrain communal du Lotissement « Les Guiblanches 3 ».
- autorise M. le Maire à signer les mandats de vente correspondants avec l'agence ORPI Immobilier de l'Ain.

##### DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION

- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. GIROUX Johann pour la construction d'une piscine enterrée de 65 m<sup>2</sup> sur sa propriété située « 1114, Route des Cadolles ».

- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par HABITAT ENR – 69110 STE FOY LES LYON pour l'installation de panneaux solaires intégrés en toiture d'une surface de 51m<sup>2</sup> sur la propriété de Mme BUHLER Suzanne située « 243, Chemin du Combeau ».

- a pris connaissance de la demande de permis de démolir déposée par Mme SANTONI Jacqueline pour la démolition totale d'un bâtiment en ruine sur sa propriété située « 191, Route de la Brosse ».

**A PRIS CONNAISSANCE :**

- de l'état du dossier relatif au projet de Lotissement SEMCODA au lieudit « Les Benoîts »

- des travaux de renforcement de la RD 12 (Rue de l'Hôtel de Ville) par le Département de Saône-et-Loire les 3 et 4 septembre 2018 avec mise en place par la DRI de déviations

- de la demande de visite d'ouverture au public de la salle des fêtes par la commission de sécurité effectuée (en attente de réponse)

- du courrier de remerciement pour subvention communale 2018 allouée

- de la facture relative au feu d'artifice du 14.08.2018 et du montant restant à la charge de la commune après participation des forains (930 € contre 400 € prévus initialement)

- de la demande effectuée en mairie quant à la possibilité d'installer un point d'eau supplémentaire au fond du cimetière pour plus de commodité.

**A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLT.**

